

Communiqué de Presse

Levallois-Perret, le 15 décembre 2008



MISE EN OEUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Par le contrat en date du 13 Décembre 2008 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société THE MARKETINGGROUP a confié à Euroland Finance la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires conforme à la charte de déontologie de l'AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'AMF par décision du 22 mars 2005, publiée au BALO du 1^{er} avril 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : **70 000 euros (soixante dix mille euros)**

Contacts :

The Marketinggroup :

Marc Gladysz - 01 40 87 79 79

mgladysz@themarketinggroup.com

Euroland Finance :

Julia Temin - 01 44 70 20 84

jtemin@euroland-finance.com

Plus d'information sur :

www.themarketinggroup.com